



**COMPTE RENDU
CONFERENCE DES MAIRES**



Vendredi 26 Janvier 2018

1. Introduction rappel

1.1 Rappel du déroulement

Le Schéma de Cohérence Territoriale entre dans sa phase de réalisation réglementaire. L'objectif est de produire à partir de Juin 2018 le diagnostic stratégique et l'Etat Initial de l'Environnement, qui devront être validés cette même année.

Durant cette conférence des Maires, il a été abordé les points suivants :

- En plénière, échanges avec le bureau d'études TERCIA sur la démarche de réalisation du SCoT
- En sous-groupes, échanges entre les élus pour identifier les attentes communes et amorcer les discussions sur la vision des élus pour l'avenir du territoire
- Restitution des synthèses par les rapporteurs des groupes en plénière

1.2 Participants :

La conférence des Maires a réuni environ 60 élus du territoire.



2. Synthèse des débats

2.1 Les élus et le SCoT : opportunités et points de vigilance

Une opportunité de garder la main sur le futur du territoire et d'anticiper les changements à venir

L'élaboration du SCOT constitue une formidable opportunité de maîtriser les évolutions du territoire et d'anticiper les grands changements à venir dans le cadre d'un projet commun inscrit dans le long terme.

Il s'agit en particulier de défendre une identité commune, basée sur un art de vivre, un positionnement original dans le Val de Drôme, un modèle de développement combinant ruralité et modernité (« siliconer le rural »), entre deux agglomérations en forte croissance. Ce sens du projet doit être défendu tout au long de la démarche en lui gardant sa dimension, son souffle et son ambition politique jusqu'au bout.

Le SCoT offre aux intercommunalités et aux communes l'opportunité d'être plus fortes et plus percutantes pour défendre un projet qui leur ressemble, appartenant aux élus locaux et aux citoyens. Cette démarche doit permettre de dépasser les clivages institutionnels en renforçant les éléments de stratégie commune entre les deux EPCI.

Des points de vigilance sont à souligner cependant, en matière de prise en compte des interactions et de la nécessaire coordination avec les projets de territoires voisins (Diois, influence des agglomération) ou des modalités d'intégration du projet dans les orientations du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire).

L'opportunité de renforcer la solidarité entre les communes, la cohésion territoriale et la mutualisation des moyens de l'action publique

L'intérêt du SCoT comme outil de renforcement des solidarités et de la cohésion territoriale est la seconde grande idée qui est ressortie de la conférence des Maires. Cette solidarité vise à privilégier l'intérêt général, à promouvoir un juste équilibre entre répartition équitable du développement et limitation des concurrences intra-territoriale.

Il s'agit de respecter les équilibres notamment démographiques, de promouvoir une solidarité économique voire une relocalisation des activités et des coopérations entre les communes notamment entre les zones rurales et les zones plus urbaines. La problématique d'une répartition équilibrée de l'accueil d'habitants, de l'offre de logements et des équipements et services, notamment médicaux a été soulignée. Les risques de fracture territoriale et d'accroissement des déséquilibres sont réels et doivent être évités dans le projet.

La solidarité territoriale peut aussi favoriser un renforcement des solidarités entre les habitants du territoire.

Cette solidarité passe également par une mutualisation des moyens permettant à la fois les économies d'échelle, la valorisation des démarches existantes ou précédentes (Biovallée), et une meilleure coordination des actions en matière de politique publique.

En revanche, il s'agira d'être vigilant sur la complexification de la lecture du projet de territoire avec la multiplication des strates de projet supra-communales (PLH, PLUI, ...) et des risques potentiels de blocage des initiatives locales.

L'opportunité de valoriser et de cultiver toutes les spécificités locales aux différentes échelles de projet.

L'enjeu majeur du respect et de la valorisation des spécificités des communes, notamment rurales, a été à la fois souligné comme une opportunité et comme un point de vigilance.

Le SCoT est perçu comme un instrument susceptible de défendre des particularités territoriales (ruralité, petites communes, territoires de montagne, gradient ville/campagne, hautes vallées et plaines...) mais également comme outil pouvant engendrer une perte d'autonomie ou d'identité (des communes ou des EPCI) au sein du projet global.

Il y a donc un juste équilibre à trouver entre les besoins de cohésion, de cohérence du projet et la mise en valeur de la diversité des composantes territoriales du SCoT et des initiatives locales (publiques ou privées). La recherche de cohérence ne doit pas être synonyme d'uniformité, de modèle unique. Dans le même temps, le projet ne peut pas être la somme de projet individuels mis bout à bout.

L'opportunité de promouvoir un modèle de développement territorial plus vertueux et innovant

Le SCoT est apparu comme un instrument particulièrement adapté à la promotion d'un modèle de développement territorial et urbain plus vertueux, résolument ancré dans les changements de pratique et l'anticipation :

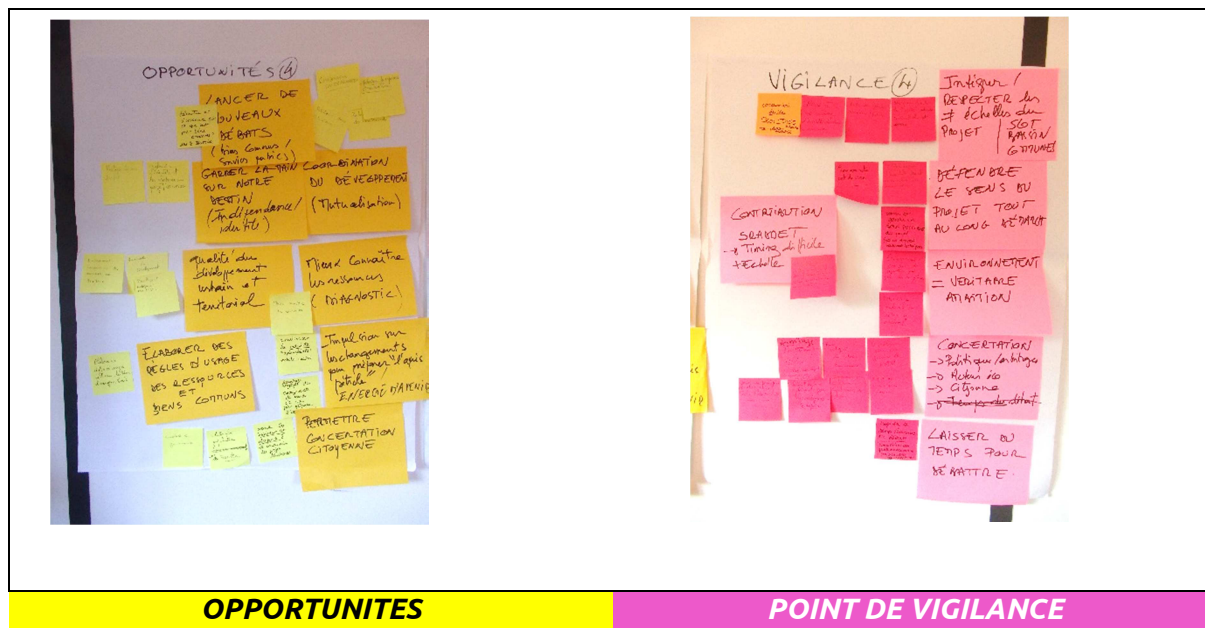
- ▶ Préparation de la société de l'après-pétrole et des énergies d'avenir dans l'ensemble de la vallée,
- ▶ Urbanisme respectueux des sites et qualitatif,
- ▶ Préservation du foncier agricole et de la biodiversité,
- ▶ Véritable ambition environnementale et règles d'usage des biens communs matériels (eau/air/terre/ énergie...) et immatériels (culture, paysages...)
- ▶ Nouvelles mobilités.

L'opportunité et l'exigence d'inscrire la concertation au cœur du projet

Le dernier grand sujet qui a été mis en avant est la question de la concertation dans la construction du projet.

La concertation est apparue en premier lieu comme une opportunité de lancer de nouveaux débats de société en mobilisant les élus et en associant la population aux grands choix stratégiques pour l'avenir.

Le temps nécessaire aux débats et la nécessité de se donner les moyens d'une concertation élargie tout au long de la démarche notamment avec les citoyens ou les acteurs économiques, de permettre une organisation des arbitrages politiques avec des règles du jeu claires, sont apparus comme des points de vigilance nécessitant une réflexion particulière.



OPPORTUNITÉS

POINT DE VIGILANCE

2.2 Les visions et souhaits politiques pour l'avenir

Protéger et valoriser la qualité environnementale du territoire et l'intégrité de ses ressources naturelles

Les élus se sont très largement exprimés en faveur d'une ambition forte de protection de toutes les composantes qui fondent la qualité et l'attractivité du territoire : les milieux naturels et la biodiversité (écosystèmes, rivières, massifs, forêts...), les ressources naturelles (eau, terre, air, énergie) qui constituent des biens communs.

Les réponses à ces ambitions s'appuient à la fois sur des mesures de protection à inscrire dans le SCoT (protection des milieux et des sites remarquables) et sur une évolution des pratiques ou des politiques publiques à mettre en œuvre. Il s'agit en particulier de limiter la consommation des espaces agricoles et naturels en privilégiant les potentialités dans les tissus existants et en densifiant les surfaces constructibles. La préparation de la transition énergétique voire la recherche d'une meilleure indépendance énergétique à travers la production d'énergie notamment renouvelable combinées à des mobilités innovantes et moins carbonées sont des objectifs majeurs à défendre dans le SCoT.

Mettre en valeur la qualité et la singularité des paysages, ainsi que le patrimoine architectural et urbain

Le territoire offre des paysages ruraux, agri-naturels, variés et diversifiés, qu'il convient de préserver de la pression d'urbanisation qui s'exerce, notamment dans les secteurs les plus accessibles (basse vallée).

Les spécificités locales et la diversité des micro territoires doivent être préservées dans le SCoT : les paysages agricoles et ceux de la vallée de la Drôme, les modes d'urbanisation traditionnels et les

silhouettes villageoises qui ponctuent les grands paysages ainsi que le patrimoine bâti dispersé (domaines, ponts, lavoirs...) sont autant de richesses paysagères à protéger.

Il convient également de produire des formes urbaines adaptées aux sites dans lesquelles elles s'inscrivent, dans le respect de l'architecture traditionnelle et de la sensibilité des paysages.

Consolider un territoire nourricier, riche d'une agriculture dynamique

Le caractère structurant de l'agriculture tant pour l'économie que pour la consolidation des équilibres territoriaux et la fabrication des paysages est apparu comme un enjeu de préservation et de développement majeur.

Il s'agit pour les élus de préserver un territoire nourricier, qui valorise l'ensemble de ses filières de qualité, de productions locales, d'agriculture biologique et qui développe des circuits courts au service d'une relocalisation de l'alimentation. Il s'agit dans cette optique de favoriser le maillage du territoire par des fermes familiales (« à taille humaine ») dans les communes, en favorisant les installations plutôt que les d'agrandissements excessifs d'exploitations.

Le SCoT apparaît comme un instrument à mobiliser pour protéger efficacement le foncier agricole et notamment ses meilleures terres (terroirs, productives, alimentation, pastoralisme, diversification ...). En termes de règles d'urbanisme, une certaine souplesse mérite d'être défendue dans les espaces agricoles et agri-naturels pour le développement des activités agricoles.

Conforter et développer la vitalité des centres-bourgs

L'attractivité du territoire et son développement harmonieux passe par le renforcement de la vitalité de ses centres-bourgs qui devra constituer un axe majeur de la stratégie du SCoT. Il s'agit de conforter une offre de proximité pour les habitants du territoire au travers d'une diversité de commerces, d'activités économiques et de services dans les centralités. Cette ambition implique d'être en mesure de privilégier l'installation des commerces dans les centres et de limiter son développement dans les zones périphériques ou en entrée de ville.

Le développement de l'offre d'habitats dans les centres et les questions d'accessibilités par une diversité de modes déplacements (cheminements doux, TC...) sont également essentiels.

La vitalité des centres bourgs devra aussi être confortée au travers d'une approche patrimoniale passant par l'entretien du bâti ancien, de l'amélioration de la qualité et de la continuité des espaces publics, de la qualité des entrées de villes.

Garantir et développer la qualité de vie et l'équité d'accès aux services ou biens communs

La qualité de vie dans toutes ses dimensions, constitue un atout majeur en vallée de la Drôme Aval, qu'il convient de préserver et de renforcer au travers de diverses réponses aux besoins des habitants :

- Préserver des espaces de rencontre, des lieux de convivialités, le lien social et permettre la cohabitation des populations dans leur diversité (intergénérationnel), développer la pratique culturelle et sportive ;

- Assurer les réponses aux besoins de tous dans tout le territoire pour renforcer son attractivité : conserver les services existants, développer les services dans les secteurs les moins équipés (MLSP, services aux personnes âgées), transport, accès au numérique notamment en zone rurale, accès aux soins médicaux, emplois locaux et adaptés...
- Apporter les réponses aux besoins en logements dans l'ensemble des communes pour garder notamment les jeunes.

Cette qualité de vie passe également par le maintien d'une ruralité vivante, prenant appui sur une organisation multipolaire et une diffusion dynamique démographique et économique dans tout le territoire. La solidarité entre les communes au sein de l'armature territoriale en constitue un des leviers.

L'impact de cette dynamique doit cependant être maîtrisé afin de ne pas dégrader ce qui fonde l'attractivité : le caractère rural et patrimonial du cadre de vie.

Mettre en place une stratégie économique propre au territoire

La stratégie économique devra faire l'objet d'une réflexion globale afin d'adapter les choix stratégiques, la répartition des activités et l'offre foncière aux besoins des entreprises que l'on souhaite favoriser dans le territoire.

Il est nécessaire d'inventer un nouveau modèle économique fondé sur l'innovation et donnant toute sa part à la dimension sociale (accompagner également des secteurs non rentables qui apportent des services à la population). La complémentarité entre les différents bassins de vie devra être favorisée afin de limiter les compétitions qui peuvent être préjudiciables à tous.

Les énergies renouvelables, le tourisme durable sont autant de secteurs qu'il convient de développer et de favoriser dans l'avenir. La démarche Biovallée, de valorisation des atouts économiques du territoire doit être poursuivie voire dynamisée.

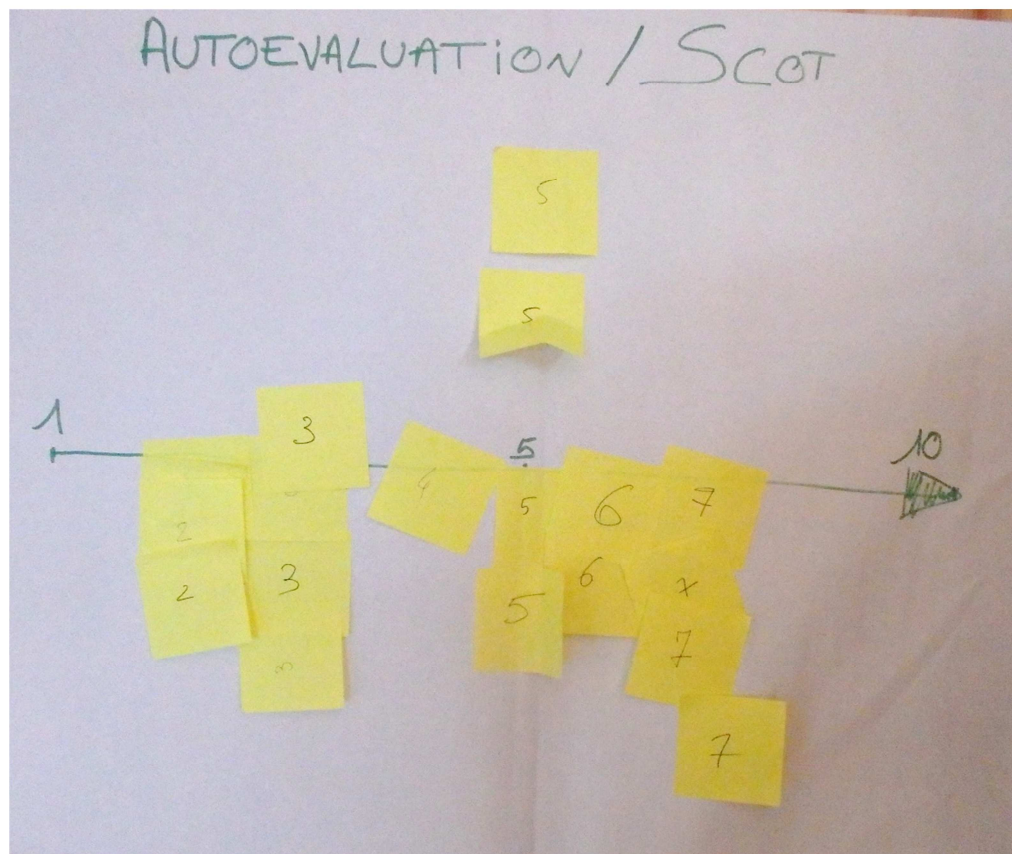
Préserver et valoriser les richesses culturelles et humaines du territoire

Le territoire est également riche de sa culture locale et de son patrimoine qu'il sera nécessaire de prendre en compte dans le SCoT. Les richesses humaines et les capacités des habitants à l'innovation sociale sont des atouts à conserver.

2.3 Le niveau de connaissance de l'outil SCoT vu par les élus

Le but de l'autoévaluation est de permettre à l'équipe élaborant le SCoT de réorienter ses approches de présentation de la démarche afin d'adapter le niveau de pédagogie lors des futurs ateliers avec les élus.

La moyenne des autoévaluations se situe à 4,4 sur 10, ce qui traduit un besoin de poursuivre les efforts d'information et de renforcement des connaissances sur l'outil SCOT auprès des élus.



3. Détail des éléments et propositions formulés en atelier

3.1 Vous et le SCoT : opportunités et points de vigilance

Sujets	Propositions des groupes
Groupe 1	
OPPORTUNITES	Construire un territoire équilibré dans sa globalité en tenant compte du développement durable. (développer des services équilibrés – plus de moyens en se regroupant - création d'un équilibre urbain/rural sur TOUT le territoire – levier pour désert médical) Equité, partage et solidarité économique. (échanges et partages entre les communes du territoire – définir une stratégie économique et cohérente sans concurrence entre collectivités – distribuer l'emploi sur tout le territoire) Equilibre démographique et harmonisation architecturale. (veiller à conserver un équilibre en matière d'habitat sur l'ensemble des communes) Préservation des milieux naturels et agricoles dans l'esprit de Biovallée. (protéger « notre » ruralité – protéger la rivière, les espaces naturels, l'agriculture...) Ne pas oublier le tourisme et les déplacements doux. Schéma de déplacement.
VIGILANCE	Ecrire un territoire qui tient compte de la diversité des communes – Ne pas créer de déséquilibre et veiller à l'harmonie. (Ne pas oublier les petites communes dans la construction du SCoT – Respecter les spécificités des petites communes et leurs visions de l'avenir – développement économique bien réparti sur l'ensemble des communes) Attention à la liberté d'entreprendre et d'innover (que TOUS les acteurs du territoire se retrouvent dans ce document) Coût et ressources. (Ne pas rajouter de la réglementation – aboutir à un document clair – Ne pas mettre en place une usine à gaz) Prendre en compte les réflexions déjà menées.

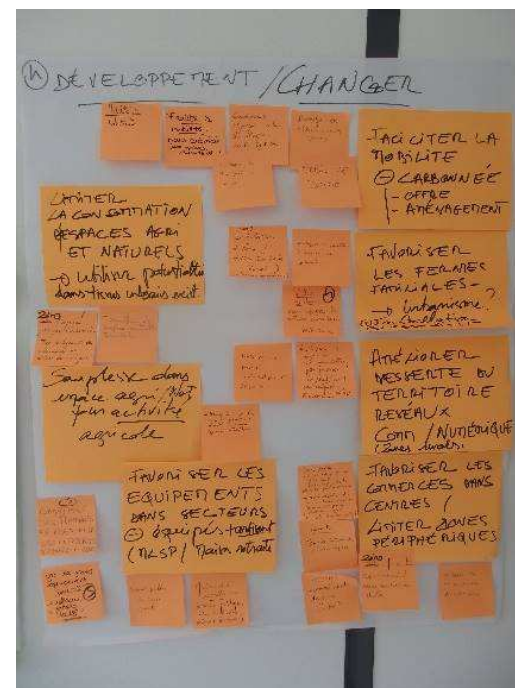
Sujets	Propositions des groupes
Groupe 2	
OPPORTUNITES	Développer un projet cohérent, harmonieux et solidaire - (développement plus harmonieux sur le territoire, avoir un projet cohérent et partagé du développement, permettre un développement harmonieux, une cohérence d'aménagement, plus fort pour construire un territoire, pour que chacun trouve sa place) Assurer la complémentarité du développement économique – (solidarité économique, relocalisation de l'économie, harmonisation du développement économique) Préserver le foncier agricole et la biodiversité – (préserver équitablement le foncier agricole, avoir des zones protégées, biodiversité) Prendre en compte les différentes identités – (identifier un territoire, dessiner et optimiser le territoire, prise en compte de l'identité et de la diversité des territoires pour fonder la cohérence en termes de mode de vie) Capitaliser les expériences et mutualiser les moyens – (se servir des expériences de tous les territoires, mutualisation des moyens, mutualiser les infrastructures)
VIGILANCE	Crainte d'un modèle unique – (opposition rural/urbain, marge de manœuvre face à l'Etat, la Région, l'Europe, échapper à la tendance du modèle urbain comme seule référence d'avenir) Répartition équitable du développement – (équité du développement, permettre un développement sur l'ensemble du territoire) Perte des identités, des libertés – (un document trop restrictif bloquerait des opportunités futures, limiter les initiatives locales, ne pas perdre son identité, conserver une place aux communes, adaptation à la nature des territoires, chacun doit rester indépendant) Acceptabilité et compréhension par les citoyens – (un document susceptible d'être compris par les citoyens,
Groupe 3	
OPPORTUNITES	Projet de territoire commun : Construire ensemble et en être acteur – Cohésion territoriale – Réfléchir à un niveau intercommunal – regarder le seul intérêt du territoire – l'occasion pour les 2 interco de travailler ensemble pour un projet de territoire commun – Planifier – Aménager – développer « Ensemble en gardant son identité : Meilleure identification vis-à-vis des autres collectivités- Organiser, structurer la moyenne et la basse vallée en tenant compte et en valorisant les particularités, les diversités de chaque COMMUNE – Identité VALLEE de la DROME – Envisager le développement de nos deux territoires Solidarités entre les territoires avec Participation des citoyens : Plus de solidarité entre citoyens d'un même territoire – Faire participer l'ensemble des citoyens du territoire

Sujets	Propositions des groupes
	Plus fort, plus Innovant en mutualisant : Additionner nos compétences, nos forces – Siliconer le rural – Avoir plus de poids vis-à-vis des PPA – Mutualisation des moyens – Renforcer la position centrale du Val de Drôme par rapport aux Agglo de Montélimar et Valence. Préfigurer la future interco « Vallée de la Drôme »
VIGILANCE	Peur d'une perte d'autonomie aussi bien communale qu'intercommunale : Risque d'oublier les petites communes - Perte autonomie de la CCCPS - Prendre en compte chaque EPCI, chaque commune Volonté de respecter de la RURALITE et des EQUILIBRES : Urbains/ruraux, Vallée de la Drôme / Vallée du Rhône, Lieux de travail / Lieux de Vie : Respecter, sauver de la ruralité – Préserver la différence entre le bas et le haut de la Vallée – Gérer le gradient ville (Loriol, Livron, Crest) et campagne (Gigors – St Benoit) Crainte que la complexité du SCoT freine les ambitions du projet de territoire : Complexité pour la compréhension de tout un chacun – Document supplémentaire au PLU, PLH – Faire un projet ambitieux, pas une synthèse de l'existant – Attention au clivage des périmètres définis – Attentions aux abus et à la cohérence
Groupe 4	
OPPORTUNITES	Garder la main sur notre destin - interdépendance / identité – (défendre l'identité et élaborer un projet commun – maîtrise de nos projets) Coordination du développement (rationnaliser les investissements – solidarité dans le territoire - coordination du développement – valoriser les expériences et mutualiser) Mieux connaître les ressources / Diagnostic Qualité du développement urbain et territorial (développement urbain maîtrisé – amélioration du développement – développement harmonieux des communes du territoire) Élaborer des règles d'usage et biens communs (Élaborer des règles d'usages de l'eau, la terre, l'énergie, l'air –) Impulsion sur les changements pour préparer « l'après pétrole » (Énergie d'avenir - Ambition sur la mobilité « après pétrole » échelle vallée. – favoriser engager des changements de mode de vie pour préparer l'après pétrole) Lancer de nouveaux débats (biens communs/ services publics) débattre et s'entendre sur ce que sont nos biens communs sur le territoire Permettre concertation citoyenne (mettre la population en transition – associer les habitants et les citoyens à la construction du projet territorial)

Sujets	Propositions des groupes
VIGILANCE	Intégrer / respecter les différentes échelles du projet (SCOT/BASSIN/COMMUNES) (– ne pas limiter la liberté individuelle – non à une somme d'intérêts d'anciennes communes - coopération étroite SCOT Diois) Défendre le sens du projet tout au long de la démarche (promouvoir l'identité et le caractère des bassins de vie - donner et garder un sens politique au projet pas un document seulement technique - Promouvoir notre art de vivre) Contribution SRADET timing difficile + échelle (SRADET être vigilant sur l'exclusivité de la contribution aux SRADET) Environnement = véritable ambition (environnement pas faire du ripolin mais gérer les écosystèmes – urbanisme modernité ou retour en arrière ?) Concertation : Politique / arbitrage – Acteurs éco – Citoyenne (le dialogue avec les services de l'état – bien intégrer les acteurs économiques – garder une participation des élus pendant toute l'élaboration – arbitrage fonctionnement politique quelle majorité, comment organiser les choix ? déficit de concertation citoyenne – intérêt de la démarche pour les concitoyens, expliquer) Respecter le temps nécessaire aux débats (appropriation des questions nécessaires au préalable - Information – communication de l'avancement du projet auprès des citoyens)
Groupe 5	
OPPORTUNITES	Projeter le développement du territoire à long terme Renforcer la coordination des projets d'aménagement (faire converger des actions cohérentes dans l'intérêt du territoire, éviter les redondances d'aménagement, assurer la cohérence du développement pour préserver les équilibres) Valoriser les spécificités et la diversité Renforcer la solidarité territoriale dans le respect de la diversité (renforcer la visibilité des territoires de montagne) Améliorer la coopération entre collectivités (renforcer l'unité territoriale, apprendre à travailler ensemble) Prise en compte des enjeux environnementaux et des mobilités
VIGILANCE	Interactions avec les territoires voisins (comment travailler avec le Diois et les agglos ? le SCOT permettra-t-il de lutter contre l'influence des agglos ?) Crainte d'un document figé et qui ne répond pas aux besoins Perte d'autonomie décisionnaire des collectivités (crainte de règles restrictives qui s'imposent à elles) Création de déséquilibres sur le territoire (crainte que le SCOT creuse des déséquilibres entre les communes les plus rurales et les plus urbaines)

Sujets	Propositions des groupes
	Création d'une strate administrative supplémentaire

3.2 Votre vision de l'avenir



CONSERVER

EVOLUER

Questionnements stratégiques	Propositions
GROUPE 1	
PROTEGER CONSERVER /	Protection des petits commerces existants. Conserver les spécificités du territoire. (conserver ce qui est « bien » aujourd’hui) Protéger les milieux naturels, agricoles et les paysages. (la diversité des paysages - le monde agricole et ses produits dans leurs diversités) Préserver le patrimoine bâti. Protection de la ruralité face aux grandes agglomérations.
EVOLUER DEVELOPPER /	Développer les circuits courts. Mener une réflexion globale sur le développement économique. (adaptée aux spécificités du territoire - Stop au développement des zones commerciales et à la centralisation) Redonner vie aux centres bourgs. (Revitaliser les centres bourgs, entretenir, rénover les centres anciens, habitats et espaces public - Réfléchir aux entrées de villes - Améliorer la relation entre les habitants et les entreprises) Réflexion sur des formes urbaines adaptées. Développer les modes de transports en commun et doux. Prendre en compte le PLH. (maîtrise de la population démographique, ne pas bâtir n’importe où et n’importe comment) Développer la pratique culturelle et la culture. Favoriser la démocratie participative.
GROUPE 2	
PROTEGER CONSERVER /	Préserver les qualités environnementales (biodiversité, eau, foncier agricole, ...) – (eau=bien commun, protection de l’environnement et des sites remarquables, espaces naturels et rivières, garder le caractère agricole diversifié) Maintien des qualités paysagères de la vallée de la Drôme Aval. Vitalité des bourgs et cadre de vie – développement harmonieux de l’habitat en préservant le cadre de vie, préserver la vitalité des communes rurales. Diversité et cohabitation des populations – intergénérationnel, diversité des populations.

Questionnements stratégiques	Propositions
EVOLUER / DEVELOPPER	Maintien des emplois sur place – autonomie relative des territoires, maintien des emplois existants sur place Production d'énergie renouvelable – (projets structurants, indépendance énergétique du territoire) Renforcer l'agriculture locale – (agriculture durable, circuits courts, agriculture biologique, favoriser la production locale, relocaliser l'alimentation – du producteur au consommateur) Revitaliser les centres bourgs – (dynamiser les bourgs centres, maintien des activités économiques susceptibles de satisfaire au mieux les besoins de la population) Assurer les besoins de tous – (transport numérique, transport intercommunal) Développement économique – (innovation, répartir équitablement les services à la population, inventer un nouveau modèle économique, prendre en compte les aspects sociaux notamment à la lumière de la dimension économique (secteurs non « rentables »))
GROUPE 3	
PROTEGER / CONSERVER	Protéger l'Environnement : Paysages Agricoles, Espaces Naturels, Rivières, Forêts : Rivière Drôme, nos massifs, la diversité des paysages, Protéger nos valeurs Protéger le foncier agricole et développer la vocation agricole du territoire Protéger la Qualité de vie : Préserver des espaces de rencontre – Préserver des lieux – Préserver le lien social – Préserver les commerces et les services de proximité – Préserver les services hospitaliers existants – Maintenir l'habitat permanent : Travailler là où l'on habite Protéger le patrimoine : le patrimoine bâti mais aussi les ponts de pierres, les lavoirs, ...
EVOLUER / DEVELOPPER	Développer la population commune par commune : Valoriser le potentiel de nos territoires, limiter l'urbanisation Construire dans les villages avant de construire en périphérie : Développer les modes de déplacements : fer, routes, cheminement doux, covoiturage – Rendre le Territoire attractif : connecté, avec des services médicaux, créateur d'emploi, ... Développer toutes les formes d'énergies : énergies renouvelables, hydrauliques, ...

Questionnements stratégiques	Propositions
GROUPE 4	
PROTEGER / CONSERVER	Ressources naturelles / Milieux : eau, rivières, paysage... (eau, terre, air ; Protéger nos rivières Écosystème naturels , Forêt/Terre; eau, bassins versants ; Itinéraires randonnées ; Ruralité, versus c'est quoi la ruralité ? (Ruralité, attention zones à forte pression foncière, basse vallée) Territoire nourricier : Diversités des filières et meilleures / terres (Territoire nourricier / Terre agricole pour alimentation, diversité agricole pastoralisme, viticulture, PAM, Pratique culturelle - Ressources agricoles). Vitalité des centres (Villages – Bourgs) (proximité avec les habitants des communes – Économie de proximités : Centres bourgs, centres villages, marchés de proximité- les services publics et structures politiques) Culture locale et patrimoine (culture, patrimoine, culture locale) Richesses humaines capacité à l'innovation sociale (innovations sociales) Solidarité entre les communes : équipement / armature (solidarité sociale entraide entre communes plus riches/plus pauvres - service équitables pour tous, Démarche bio vallée
EVOLUER / DEVELOPPER	Limitier la consommation des espaces agricoles et naturels – Utiliser les potentialités dans les tissus existants (zéro espace pris pour l'urbanisation – trop de logements vides saisonniers et dilués dans l'espaces – densifier les surfaces constructibles) Faciliter la mobilité moins carbonnée - Offre et aménagements (Mobilité des habitants connexions physiques entre les villages, routes cyclables – Développer les cheminements doux – et les transports en communs) Souplesse dans les espaces agricoles et naturels pour le développement des activités agricoles (assouplir les possibilités d'extension d'habitations / zone agri et naturelle) Favoriser les fermes familiales dans les communes : plus d'installations et moins d'agrandissements (pratiques culturelles sans opposer les acteurs entre eux – installation de ferme à taille familiale/ humaine, stop aux agrandissements – développer l'agriculture biologique et raisonnée) Améliorer la desserte du territoire par les réseaux de communication numérique, notamment en zone rurale – (Améliorer les réseaux de communication pour favoriser l'implantation d'entreprises (fibre/ internet) Favoriser les commerces dans les centres et limiter le développement commercial dans les zones périphériques (développer la vie commerciale des centres bourgs – zéro centres commerciaux aux entrées de ville – développer les logements proches des zones d'activité – répartir les activités artisanales et économiques –

Questionnements stratégiques	Propositions
	Favoriser les équipements / artisanat dans les secteurs les moins équipés : MLSP, Maisons de retraites...) pas de grands équipements inutiles – services publics en zone rurale – maison locale des services publics - développer le maintien des personnes âgées le plus localement possible pour les petites communes, création de maisons d'accueil avec services adaptés - Formation des personnes en adéquation aux besoins des entreprises
Groupe 5	
PROTEGER / CONSERVER	Préserver les spécificités locales (et notamment des micro-territoires) Favoriser un tourisme adapté au territoire (qui valorise le patrimoine local, un tourisme raisonné) Préserver la multipolarité urbaine Préserver l'environnement et les patrimoines (dont l'eau potable évidemment) Conserver une ruralité vivante et innovante (Préserver notre cadre de vie et maintenir / développer les services) Maîtriser (pour maintenir notre attractivité) nos évolutions démographiques et notre tissu économique
EVOLUER / DEVELOPPER	Développer notre attractivité (favoriser le développement démographique des petites communes, inciter les jeunes à venir s'installer ici) Poursuivre la transition écologique du territoire Faire évoluer nos modes de déplacement Développer et diversifier l'offre de logements Développer l'offre de services Moins de compétition et plus de complémentarité interterritoriale (notamment au niveau économique)